

Conférence des Ambassadeurs
1977

Berne, le 30 août 1977

EXPOSE DE L'AMBASSADEUR MARCEL HEIMO,
DELEGUE A LA COOPERATION TECHNIQUE

L'évolution de la politique de coopération
pour le développement

L'économie internationale a reçu, depuis 1970, plusieurs coups de boutoir successifs qui l'ont ébranlée au point qu'aujourd'hui encore on ne sait trop comment on pourra la sortir de ce mauvais pas, comment pourra être établi un ordre mondial digne de ce nom, satisfaisant pour tous les membres de la communauté internationale. Par coups de boutoir, j'entends d'abord et surtout - si je m'en tiens à l'ordre chronologique - les événements suivants:

- l'abandon de l'étalon-or et le saut dans le système des taux de change flottants, conséquence et cause d'un immense dérèglement dans le domaine des mouvements de capitaux comme dans celui des échanges;
- le boom conjoncturel des années 1972-73 qui, en exacerbant l'activité économique et en poussant les prix des matières de base à des niveaux extrêmes, a pu momentanément faire illusion - comme un dopant - sur la faiblesse des structures économiques sous-jacentes;
- l'inflation galopante qui, en investissant progressivement tous les pays - même les plus résistants - et en envahissant tous les domaines, devait être, à terme, génératrice de faux investissements et cause de politiques restrictives;

./.

- 2 -

- la "crise du pétrole" qui a mis en évidence à la fois le risque de ruptures des approvisionnements qui pourraient paralyser le nerf moteur de l'appareil de production et la brutalité des conséquences de la hausse du prix de l'énergie. Nous sommes aujourd'hui encore loin de pouvoir mesurer tous les effets financiers, économiques et politiques de cette crise: en particulier, elle est à l'origine d'excédents et de déficits de balances des paiements d'une dimension gigantesque, qui ont donné naissance à une véritable excroissance financière, que les systèmes bancaires et monétaires ne maîtrisent qu'à grand peine et qui constitue une menace permanente - véritable épée de Damoclès - pour le système des relations économiques internationales;
- la récession enfin qui, résultat de l'assaut convergent des événements et facteurs que je viens d'énumérer, a étendu son emprise sur l'ensemble de l'économie mondiale, provoquant baisses de production, contraction des échanges, faillites et chômage.

Le désordre du système des relations économiques internationales est d'autant plus difficile à corriger que ses causes structurelles et conjoncturelles sont entremêlées et se renforcent les unes les autres, et que les instruments régulateurs que les économies nationales ont mis en place depuis une quarantaine d'années manquent encore au niveau international.

Quoi qu'il en soit, c'est bien de cet arrière-plan, qui concerne aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement, que l'on doit tenir compte, si l'on veut juger de l'évolution subie par les composantes de la politique de coopération pour le développement au cours des dernières années. Aux événements énumérés il y a un instant, on peut ajouter - je crois - la publication retentissante, dès 1972, des rapports au Club de Rome sur l'avenir de l'humanité. Les thèses de ces rapports - et d'autres portant sur le même sujet - ont beaucoup contribué à ancrer dans la conscience des responsables politiques l'idée que nous vivons dans un monde fini et que la poursuite d'une croissance exponentielle - ou même linéaire - ne pourrait

./.

que conduire à la catastrophe. La conscience des interdépendances qui lient les membres de la communauté internationale au sein d'un système unique s'en est trouvée considérablement renforcée.

* * *

L'évolution de la politique de coopération pour le développement dépend tout autant de la manière dont les pays industrialisés ressentent et comprennent les exigences des pays pauvres que de l'attitude des pays en développement.

S'agissant des exigences prioritaires du développement des pays pauvres, il faut bien convenir que les idées prévalant jusqu'il y a peu dans les chancelleries des pays riches, et aujourd'hui encore dans les opinions publiques, ont été et demeurent très disparates, sans exclure ici et là des visions très unilatérales, pour ne pas dire primitives. Cette méconnaissance des réalités complexes du sous-développement autant que des conditions du développement du tiers monde s'est exprimée longtemps par des politiques de coopération qualitativement et quantitativement peu adéquates, doublées de beaucoup d'illusions sur leur efficacité. C'était l'époque où beaucoup pensaient qu'une assistance technique limitée, accompagnée d'une aide financière modeste, d'inspiration humanitaire, permettraient en peu de temps de mettre en mouvement le tiers monde, de l'extraire de l'état de pauvreté dans lequel il était plongé et de le faire progresser vers un niveau de vie acceptable. C'était l'époque aussi où l'on pensait que par cette aide modeste, d'un coût relativement faible, on pourrait retenir les pays en développement dans l'orbite politique de l'Occident, voire de l'ancienne métropole.

En fait, le système économique né de la dernière guerre mondiale fonctionna pendant des années, malgré quelques à-coups, à la satisfaction des pays développés; il leur assurait une prospérité croissante, alimentée par un approvisionnement régulier en énergie et en matière de base à des prix avantageux, voire dérisoires. L'Occident n'avait donc guère de raisons économiques de se préoccuper du

- 4 -

sort des pays en développement devenus politiquement indépendants. C'est pourquoi les appels à l'aide des pays en développement se sont heurtés longtemps à la sourde indifférence de la plupart des pays développés, ou n'ont été que partiellement entendus. Ces pays n'avaient pas atteint la "masse critique" qui leur eût permis de faire entendre leur voix, moins encore de faire admettre leurs revendications d'équité.

Les chiffres témoignent de l'attitude de "benign neglect" adoptée, passée la période de guerre froide, par les pays industrialisés. Certes, l'aide publique au développement s'est accrue en termes nominaux: de 4,7 milliards de \$ en 1960 à 13,7 milliards de \$ en 1976. Mais cette augmentation a caché, à vrai dire pendant toute cette période, une stabilisation de l'aide exprimée en valeur réelle et une baisse substantielle par rapport au PNB, le pourcentage s'abaissant de 0,52 % en 1960 à 0,33 % en 1976. Pendant cette même période, le PNB de l'ensemble des pays industrialisés s'accroissait de 80 % en termes réels.

Ni les revendications répétées du tiers monde, pays de l'OPEP compris, ni la désarticulation visible depuis 1970 des mécanismes économiques, ni les risques perceptibles d'un renversement conjoncturel consécutif au boom survenu en 1972, n'avaient pu ébranler la confiance que les Occidentaux plaçaient dans leur capacité de résoudre entre eux les problèmes qui se profilait à l'horizon. En automne 1973, la hausse brutale du prix du pétrole et la perspective immédiate d'une rupture des approvisionnements énergétiques leur fit soudain découvrir leur vulnérabilité. Presque instantanément, les pays industrialisés prirent conscience, non sans irritation, de la nouvelle constellation géo-politique et économique: la "crise du pétrole" faisait apparaître, brutalement et au grand jour, la puissance, actuelle autant que potentielle, des pays en développement. Et cette révélation soudaine des interdépendances qui sont au coeur des mécanismes économiques internationaux se doubla rapidement d'une autre leçon tirée de la récession commençante: la prospérité, comme la sécurité et la paix, était une. Le tiers monde était devenu au fil des années une source de matières

./.

de base et un marché d'une importance vitale pour les pays industrialisés; en outre, son poids au sein des organisations internationales était devenu tel que les pays développés ne pouvaient plus ignorer qu'il était maintenant capable d'influencer sérieusement la marche de l'économie mondiale.

Bien entendu, cette constellation nouvelle n'échappa pas aux pays en développement. Depuis leur accession successive à l'indépendance politique, ils soumettaient les éléments du système des relations économiques internationales établi dans l'après-guerre - règles et mécanismes de l'échange commercial, système monétaire et régime des transferts et paiements, investissements internationaux et transferts de technologie, aide publique au développement - à des critiques toujours plus sévères et toujours plus véhémentes. Amener les pays industrialisés à modifier certaines des composantes de ce système, de façon qu'eux-mêmes puissent par leur travail acquérir progressivement une fraction plus équitable des richesses du monde, tel a été leur objectif constant traduit en revendications de plus en plus précises. Pratiquement toutes les organisations internationales, qu'elles fussent politiques, économiques, scientifiques, techniques ou culturelles, étaient devenues la scène où s'exprimait le tiers monde. La "Stratégie internationale du développement pour la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement", adoptée en 1970, au lendemain de la publication du rapport Pearson, et proclamée à dater du 1er janvier 1971, s'en fit l'écho, sans pourtant aboutir rapidement à des résultats convaincants. En se prolongeant, la situation inégale qui persistait entre pays en développement et pays industriels fit naître et se développer dans le tiers monde un sentiment aigu de frustration qui l'a progressivement conduit à une radicalisation de ses demandes et, simultanément, à un renforcement de sa solidarité. Cette escalade dans la revendication s'est opérée au cours des années 1973 et 1974, parallèlement à la prise de conscience de la modification des rapports de forces en même temps que de dépendance, intervenue à l'échelle du monde. C'est en mai 1974 que la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international fut adoptée, en janvier 1975 la Charte des droits et devoirs économiques

- 6 -

des Etats, en avril 1975 la Déclaration de Lima et le plan d'action concernant le développement et la coopération industriels, et j'en passe.

C'est ainsi que, sous l'effet de la crise énergétique, de la récession et de la pression du tiers monde, la condescendance de ceux qui se croyaient indépendants, donc maîtres de leur destin, fit place à une vision plus réaliste de la constellation nouvelle, c'est-à-dire des "rapports de forces", présents et à venir, qui caractérisent leurs relations avec les pays en développement. Ce qui provoqua, au cours de 1975, un renversement de l'attitude des pays industrialisés et les incita à rechercher des accommodements, d'abord avec les pays exportateurs de pétrole, puis, par nécessité, avec l'ensemble des pays en développement.

* * *

La Conférence de coopération économique internationale est à la fois l'aboutissement de cette évolution et une étape importante dans un processus qui pourrait, à terme, placer les relations Nord-Sud sur de nouvelles bases. Nombreux furent les participants à ce Dialogue, du côté des pays industrialisés surtout, qui jusqu'au dernier moment l'ont envisagé comme une négociation de type classique, où chaque concession serait plus ou moins compensée. Les faits avaient amené les pays industrialisés à attribuer un poids accru aux formes économiques de la coopération pour le développement et à ses motivations "intéressées". Rien que de très légitime dans cette attitude qui tient compte des besoins propres de chaque partenaire, attitude qui présente l'avantage d'écarter certaines hypocrisies qui ont marqué trop souvent la pratique de l'aide au développement. Les opinions publiques, soit dit en passant, ont montré parfois qu'elles étaient sensibles au hiatus entre le discours de la solidarité et les réalités de la défense des intérêts économiques, comme au hiatus entre l'ordre de grandeur des relations financières et commerciales avec le tiers monde et l'ordre de grandeur de l'aide au développement, en égard à la misère profonde qui règne encore dans de larges régions du monde et pour une très large fraction de l'humanité. Quoi qu'il en soit, les pays riches ris-

./.

- 7 -

quaient cependant de tomber dans un piège, celui de croire que le moment était venu d'égaliser, dans le court terme, les prestations du Nord et du Sud, et de renoncer aux justifications en même temps qu'aux formes plus traditionnelles de la coopération technique et de l'aide financière. "Trade, not aid"! Ce qui a été longtemps un slogan des critiques de l'aide au développement allait-il devenir le programme exclusif des gouvernements des pays industrialisés ? La CCEI a montré qu'il n'en était rien, que l'aide au développement restait une composante essentielle de la coopération internationale, non comme palliatif, non comme alibi, mais comme un instrument véritable du rapprochement entre les peuples et comme l'un des régulateurs de l'économie internationale. Loin d'avoir à diminuer au fur et à mesure qu'augmenterait l'intégration du tiers monde dans l'économie internationale, la coopération pour le développement demeurerait une condition de cette intégration en même temps qu'une condition pour que cette intégration ne se fasse pas au détriment des pays pauvres, n'y soit pas génératrice de stagnation, voire de sous-développement.

* * *

C'est à démontrer la permanence nécessaire - à vues humaines naturellement - de l'aide publique au développement et, notamment, de ses composantes dites traditionnelles que je désire m'employer maintenant.

Quelques pays du tiers monde, ceux que l'on pourrait appeler en voie d'industrialisation, ont réalisé de réelles performances sur le plan de la croissance économique: au prix d'une exploitation accélérée de leurs ressources non renouvelables pour les uns (une course contre la montre qui a pour fin de réaliser en un temps record les investissements productifs requis pour assurer - en l'espace de vingt ou trente ans - une génération ! - la reconversion de l'économie nationale qui devra être accomplie lorsque le pactole sera épuisé), au prix d'un endettement ~~dangereux~~ pour les autres.

./.

- 8 -

Ces pays sont d'ores et déjà des partenaires importants de l'Occident. Ils ont, pour une part, les moyens d'assurer leur développement par le commerce et le crédit. Certains de ces pays sont en mesure de satisfaire plus ou moins bien, aux conditions du marché international des capitaux. Mais il ne faudrait pas se leurrer sur leur nombre. Une information récente de la Banque fédérale de réserve de New York montre que les prêts privés bancaires (quelque 20 milliards de dollars en 1976) octroyés aux pays en développement l'ont été, en fait, à une dizaine de pays qui bénéficient d'un revenu "moyen": le Mexique et le Brésil ont reçu près de la moitié du montant total des prêts; l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Pérou, la Corée du Sud, les Philippines, Taiwan et la Thaïlande ont bénéficié de l'autre moitié. On reconnaît parmi eux des pays avec lesquels les entreprises suisses entretiennent des relations suivies. On reconnaît également parmi eux la plupart des principaux clients de la Banque mondiale.

En plus de ces "débiteurs" de bonne réputation, quelques autres pays, spécialisés en une espèce de sous-traitance industrielle, comme Hong Kong ou Singapour, peuvent également affronter les conditions du commerce international, d'autant mieux à vrai dire que les règles de l'échange seront aménagées pour en maîtriser les pires fluctuations ou pour tenir compte de certaines faiblesses structurelles de leurs jeunes industries. Un groupe relativement restreint de pays bénéficie ainsi du système généralisé des préférences. L'important accroissement des exportations de biens manufacturés du tiers monde (accroissement annuel moyen de l'ordre de 20 % au cours de la dernière décennie) est essentiellement réalisé par ces mêmes Etats.

Si l'on revient enfin au petit groupe de pays exportateurs de pétrole, dont les capacités financières sont actuellement excédentaires, par rapport non pas tant à leurs besoins qu'à leur capacité humaine et économique d'investir, on a fait le tour des pays en développement qui soit sont largement assurés de détenir les ressources nécessaires à leur développement, soit disposent, à cette fin, d'atouts non négligeables, voire substantiels.

Est-ce à dire que les pays dits à revenu moyen sont à l'abri de tout risque ? On pourrait le prétendre, pour autant, toutefois, que

./.

- 9 -

la communauté internationale soit prête, en cas de besoin, à les mettre au bénéfice de mesures de sauvegarde, telles que allègement de la dette extérieure, financement compensatoire et autres prêts à des conditions particulières. Il y a finalement une parenté - et une convergence d'intérêts - entre certains pays en développement à revenu "moyen" et certains pays industrialisés qui subissent le contre-coup des cahots économiques, comme l'Angleterre ou l'Italie. Ce n'est pas un hasard si certains mécanismes régulateurs - du Fonds monétaire international notamment - sont du même type pour les uns et les autres (facilité pétrolière, par exemple).

Est-ce à dire, par ailleurs, que ces pays, qui appartiennent au peloton de tête du tiers monde, ont surmonté leurs problèmes de sous-développement ? Vous savez comme moi que ce n'est pas le cas. La plupart d'entre eux se caractérisent encore par des disparités régionales et sociales d'une ampleur telle que l'Europe, même en considérant le Mezzogiorno italien ou d'autres zones méditerranéennes ou balkaniques, n'en a pas connues. Des zones de misère absolue, rurales et urbaines, rassemblent des hommes dans des conditions infra-humaines. Certaines des infrastructures sociales si nécessaires ne peuvent y être mises en place que si les conditions financières de leur réalisation ne supposent pas de rendements immédiats. Et le transfert des connaissances ne peut pas s'y limiter à la transmission de tours de mains industriels; sans la mise en place d'une administration et de services publics efficaces (communications, par exemple), sans recherche fondamentale et appliquée, les "pôles de croissances" ne pourront pas y jouer le rôle d'entraînement qui pourrait être le leur. Il y a enfin des expériences difficiles et risquées (réforme du système scolaire et médical, par exemple) auxquelles il convient que la communauté internationale participe dans ces pays, à la fois pour en diminuer le coût, pour que les résultats positifs puissent être diffusés au-delà des frontières nationales, enfin pour que les dangers et les échecs éventuels servent d'avertissement à d'autres pays engagés dans des expériences semblables ou voulant s'y engager.

./.

- 10 -

Compter dans ces pays uniquement sur la croissance du PNB, avec l'espoir - illusoire - que l'ensemble des populations en recueillera le bénéfice, c'est accepter en fait que les distorsions s'accroissent. C'est donc accepter aussi que s'installent et se maintiennent des régimes non démocratiques, reflet de l'incapacité à satisfaire les besoins essentiels de la majorité de la population de même qu'à susciter son adhésion au système économique et social. C'est courir le risque, enfin, pour ceux qui ont bâti leur croissance sur l'exploitation de ressources non ou difficilement renouvelables, que l'épuisement de ces ressources marque la fin de la croissance et les oblige à renouer avec la pauvreté.

S'associer à des expériences de développement, transmettre des connaissances de base, contribuer à réduire les disparités régionales et sociales, voici les fonctions de la coopération technique et de l'aide financière bilatérale, face également aux pays qui ne figurent pas parmi les plus défavorisés. C'est la raison pour laquelle la Suisse participe, par exemple, aux efforts du gouvernement péruvien qui, par le développement des zones rurales et la création de centres de recherche agronomique et forestière, entend jeter les bases d'une évolution à l'échelle nationale. C'est également la raison pour laquelle la Suisse a installé, à Recife, dans le Nordeste brésilien, c'est-à-dire la plus grande zone de misère d'Amérique latine, un institut de recherche en technologie alimentaire, dont les travaux concourent à la mise en valeur des produits locaux et à l'élaboration d'aliments pour les cantines scolaires.

Bien que - je crois l'avoir montré - il y ait une place pour l'aide au développement en faveur des pays du tiers monde qui d'ores et déjà sont intégrés, en partie tout au moins, dans l'économie internationale, à condition qu'elle tende à corriger les disparités à l'échelle nationale, à lever les obstacles à une certaine autonomie de développement des régions déshéritées, il est choquant - sinon surprenant - de constater que ce sont ces pays qui ont, traditionnellement, reçu le plus d'aide. Un rapport publié aux États-Unis l'an passé donne les informations suivantes:

./.

- 11 -

- les 23 pays du tiers monde dont le revenu par habitant est supérieur à 800 dollars abritent 63 millions d'habitants. Ils ont reçu en moyenne par année, entre 1969 et 1972, 660 millions de dollars de versements bruts d'aide en provenance des pays industriels à économie de marché et des institutions multilatérales, soit 10,4 dollars par habitant;
- les 57 pays dont le revenu par habitant est compris entre 200 et 799 dollars regroupent 457 millions d'habitants. Les 2598 millions de dollars qu'ils ont reçus au titre de l'aide au développement équivalent à 5,6 dollars par habitant;
- les 50 pays dont le revenu par habitant est inférieur à 200 dollars doivent nourrir une population de 1182 millions d'habitants. Ils ont reçu 3403 millions de dollars, soit 2,9 dollars par habitant.

Ces constatations, qui ne sont du reste pas nouvelles, conduisent à deux conclusions majeures: l'immense majorité des populations du tiers monde demeure pauvre, très pauvre même. L'importance de l'aide a, dans l'ensemble, été inversément proportionnelle au niveau du revenu. C'est dire que le critère de pauvreté n'a pas reçu, au cours de ces années, la place qui aurait dû être la sienne. Car c'est aux pays les plus pauvres, ceux qui, le plus souvent, ne parviennent à couvrir que très partiellement leurs besoins d'importation par l'une ou l'autre des monocultures que la colonisation a implantées, que la coopération pour le développement devrait fournir les moyens les plus importants. Ces pays - je le rappelle - représentent le tiers de l'humanité et les deux tiers des pays en développement. Les événements économiques que j'ai évoqués au début de mon exposé ont constitué, pour eux, un choc dont ils ne se sont pas encore relevés, dont ils ne peuvent se relever qu'avec l'aide de la communauté internationale. En 1975, le déficit de leur balance des paiements courants était de 7,2 milliards de dollars, financés à raison de 6 milliards par des sources publiques et de 1,2 milliard par des sources privées. Les pays de ce groupe dépendent donc presque entièrement de la capacité des programmes d'aide publique de mobiliser

./.

- 12 -

à leurs profits les montants nécessaires pour assurer un minimum de ressources à leur développement, notamment pour couvrir les déficits de leur balance commerciale, déficits qui ne devraient guère s'atténuer, je l'ajoute, si l'évolution des termes de l'échange - que ce soit par la détérioration des prix agricoles ou l'augmentation des prix de l'énergie, des engrais, des biens d'équipement, etc. - devait poursuivre la tendance actuelle. Sans cette aide, la détérioration de leur position commerciale se traduit automatiquement par une réduction des importations et par une remise en cause dramatique du programme d'investissements. Une des conclusions du rapport de la Banque fédérale de réserve, que j'ai cité tout à l'heure, confirme que pour la plupart des pays du tiers monde le financement privé est pratiquement hors d'atteinte.

L'influence d'un étranglement de leurs importations sur le taux de croissance économique de ces pays est évident. Or que signifie une réduction de quelques points de ce taux pour les pays les plus pauvres, caractérisés en général par une forte croissance démographique. Il est facile de l'imaginer quand on sait que de 1965 à 1975, donc en 10 ans, leur revenu par habitant (en dollar constant) a passé de 130 à 150 dollars. C'est dire que ce revenu a crû de 2 dollars par année, n'apportant en fait aucune amélioration au sort de 1,2 milliard d'hommes. N'est-il donc pas indispensable que la communauté internationale permette à ces pays de franchir le "seuil de la précarité" ? N'est-ce pas pour elle un devoir ? C'est pourquoi la Suisse a, tout au long de ces années, accru l'intérêt qu'elle porte aux pays les plus pauvres. De 1970 à 1975, la part dévolue à ces pays a crû chaque année, passant grosso modo de la moitié au trois quart des moyens disponibles que, statistiquement, l'on peut répartir par pays.

A cette approche globale du financement du développement, il convient d'ajouter une analyse plus précise des besoins de ces pays. Que représentent pour eux les exigences du développement ? Dans ces économies sans véritable articulation économique, où certains secteurs limités produisent essentiellement pour l'exportation et

d'autres vivent repliés sur une économie de subsistance non monétarisée, mais encore prédominante, une structure nationale est à construire, avec les réseaux d'échange et de distribution internes qui, seuls, pourront "intéresser" la majorité des habitants au processus de la croissance. Des capacités de production doivent être créées, qui puissent satisfaire les besoins élémentaires des populations. Les relations ville-campagne doivent être rééquilibrées, pour stopper l'hémorragie de personnes et d'argent dont les campagnes souffrent actuellement. Une politique médicale, scolaire, sociale doit prendre le relai des médications ancestrales et se substituer aux formes traditionnelles de solidarité et de transmission des connaissances qui se sont désagrégées, partiellement en tout cas, sous l'emprise de la colonisation, plus généralement sous le choc des contacts avec les flots de modernité à l'occidentale qui s'y sont installés.

La coopération technique et l'aide financière prennent tout leur sens, en s'associant, modestement, aux efforts entrepris par les Etats et les populations du tiers monde eux-mêmes pour surmonter ces problèmes. L'énumération que j'en ai faite était tout sauf exhaustive. Je pourrais citer des dizaines de projets concourant à l'édification d'une économie nationale: l'amélioration de la production agricole, le maintien et l'exploitation raisonnable du capital forestier, la valorisation de coopératives d'achat de produits agricoles et de commercialisation, la création d'un réseau de silos, mais aussi d'entrepôts frigorifiques, la fabrication d'outils, la construction de routes, toutes ces réalisations sont entreprises dans la double optique d'une transmission de connaissances par les coopérants suisses agissant "sur le terrain" et d'une adaptation des solutions aux conditions locales.

D'autres projets manifestent notre volonté de soutenir des initiatives novatrices en matière scolaire (alphabétisation en langue vernaculaire, écoles-pilotes, formation professionnelle agricole), en matière médicale (reconversion des sages-femmes traditionnelles, formation de "médecins-aux-pieds-nus", etc.) et en matière d'organi-

- 14 -

sation des collectivités du tiers monde en lutte contre la misère (soutien à des groupes d'habitants des bidonvilles, soit pour améliorer leurs revenus soit pour assainir leur quartier, soutien à des organisations locales de développement, adduction d'eau réalisée par les bénéficiaires eux-mêmes).

Certains projets enfin transmettent des connaissances plus sophistiquées, grâce auxquelles les pays partenaires peuvent maîtriser leur environnement. A titre d'exemple, je citerai une station météorologique en Asie, permettant de prévoir les intempéries et d'en prévenir les effets les plus catastrophiques sur les populations et les récoltes.

* * *

Si je crois avoir montré à quel point les pays en développement ont de bonnes raisons de demander un accroissement de l'aide publique au développement, il me reste à évoquer rapidement, au-delà des arguments "classiques" - humanitaires, économiques et politiques - invoqués habituellement, quelques-unes des raisons de notre intérêt vital à cet accroissement.

Les économies de marché sont soumises à des mouvements cycliques, conjoncturels, qui s'expriment par la succession des périodes de prospérité et de crise. Les travaux des économistes ont mis en évidence la nécessité de mécanismes à la fois compensateurs et stabilisateurs (je veux parler, par exemple, du "déficit spending" ou de la sécurité sociale, qui opposent un frein structurel à l'amplification des spirales déflationnistes, etc.) ou de la protection du secteur agricole, garantissant un minimum d'autosuffisance. Ces économistes ont aussi montré les contradictions qui peuvent exister entre les effets de micro-décisions des entrepreneurs et des consommateurs et l'intérêt macro-économique. Cette "révolution tranquille", loin d'affaiblir le libéralisme, est un des éléments du cadre dans lequel il peut s'épanouir. La dernière récession même a montré que, malgré le chômage, on pouvait éviter une trop forte dégradation de la situation économique. Mais le fait est que nous

./.

n'avons pas encore au niveau mondial voué une attention suffisante à cette dimension de la coopération internationale. Les régulateurs qui ont été mis en place, notamment sous l'égide du FMI, ne sont ni suffisamment puissants, ni suffisamment automatiques, pour donner à l'ordre économique mondial la stabilité que nous lui souhaiterions. Nous courons encore, à cette échelle, des risques de déséquilibres, de dislocations, voire de guerre économique. Dans ce contexte, le coût de l'aide publique pour le développement n'a pas été suffisamment mis en regard du rôle stabilisateur qu'elle peut jouer dans l'économie mondiale.

Une seconde raison est que des éléments toujours plus nombreux, et essentiels, de la vie de l'humanité doivent être gérés en commun. Cela va de l'exploitation des mers au partage des ondes radio. Je ne citerai ici qu'un exemple, très significatif à mes yeux. Les programmes d'éradication des grandes endémies mis en oeuvre par l'OMS, la lutte contre la variole par exemple, intéressent le monde entier. Au temps des communications maritimes, le système de la quarantaine permettait aux pays riches de se protéger contre la contagion. Mais aujourd'hui, où les migrations humaines sont devenues incontrôlables, la protection de l'un ne peut passer que par la protection de tous. Or, comment obtenir la collaboration du tiers monde à cette gestion commune sans lui donner des raisons d'adhérer à un ordre international dont lui aussi tirerait avantage ? Certes, c'est une question de mesure, mais nous y avons autant d'intérêt, sinon plus, que les pays pauvres.

Enfin, "last but certainly not least", il est une troisième raison que je dois brièvement mentionner. Vous tous qui vivez dans le tiers monde percevez la jeunesse et la dimension des masses humaines qui surgissent là-bas. L'année dernière, la population mondiale a franchi le cap des 4 milliards d'habitants. Dans un exposé à tous points de vue remarquable, le président de la Banque mondiale nous a dit récemment que si l'évolution de la fécondité se poursuit au même rythme qu'actuellement, nous devrions aboutir à une population stationnaire de 11 milliards d'êtres humains dans un peu plus de cent ans. Dans un environnement dominé par l'insécurité et la

peur du lendemain - mortalité infantile, pauvreté, ignorance, dislocation des structures traditionnelles, etc. - le planning familial ne saurait être l'instrument exclusif et efficace d'une maîtrise de la démographie. Le développement étant "la meilleure pilule", ce sont des mesures capables de soutenir une évolution socio-économique globale qui influenceront à terme le comportement intime des populations et créeront le désir de contrôler les naissances. Le président MacNamara préconise donc, pour limiter l'accroissement de la population, une série de réformes traditionnellement soutenues par la coopération pour le développement:

- "- Provoquer une forte baisse des taux de mortalité infantile juvénile.
- Développer l'éducation de base et augmenter le taux de scolarisation chez les filles.
- Accroître la productivité des petits agriculteurs et offrir plus de possibilités d'emplois rémunérateurs aux citadins dont le revenu est le plus bas.
- Organiser la croissance économique de façon à assurer une répartition plus équitable des revenus et des services.
- Enfin et surtout, améliorer la condition sociale, économique et politique de la femme."

Ainsi, l'aide publique ne se justifie pas seulement en raison des conséquences du fossé qui se creuse entre pays développés et tiers monde en termes de richesse, respectivement de pauvreté, mais aussi dans la perspective du formidable problème qui se posera aux générations futures en raison d'une évolution démographique qui ajoutera au défi actuel du développement celui d'accueillir des milliards d'êtres humains additionnels.

Même si les mesures préconisées par la Banque mondiale - pour ne citer que cette source - sont adoptées immédiatement, et dans les dimensions requises, la population mondiale n'en atteindrait pas moins quelque 8 milliards d'habitants dans une centaine d'années,

- 17 -

donnant aux masses du tiers monde une supériorité numérique écrasante. Ne devons-nous pas nous efforcer de penser les conséquences politico-économiques d'une terre aussi peuplée, ainsi peuplée, et intégrer cette perspective dans notre vision du futur. Pour ma part, je ne vois pas d'autres alternatives praticables, du moins si l'on écarte de son esprit toute solution catastrophique, qu'une politique de coopération entre le Nord et le Sud. Il devrait s'agir, d'abord et principalement, d'une politique de coopération pour le développement - pendant une période très longue - que complètera progressivement une politique de coopération tout court, économique notamment, telle celle qui existe entre pays développés, ceci au fur et à mesure que le monde trouvera des assises plus équilibrées, plus équitables aussi.

* * *

J'en ai terminé et je résume l'essentiel. La "crise du pétrole" conjuguée à la récession marquent profondément les relations Nord/Sud. En particulier, la composante économique de ces relations a récemment bénéficié d'une attention particulière, à juste titre du reste car le chaînon tiers monde, pays exportateurs de pétrole compris, joue aujourd'hui, et jouera désormais, dans le fonctionnement des mécanismes de l'économie mondiale un rôle capital. Ceci à un double titre: soit pour la part qui est, et sera, la sienne dans tout ce qui concerne la production, les échanges, les mouvements financiers et le système monétaire, soit en raison de la place qu'occupent, et que continueront d'occuper, ses représentants dans les institutions qui ont pour mission de gérer le système des relations internationales. Mais cela ne saurait signifier que le contenu de la politique de coopération pour le développement se soit fondamentalement transformé, qu'elle ne soit plus autre chose qu'un appendice de la politique économique. Certes les interférences, par superposition ou conjonction, entre les deux politiques se sont accrues. Les instruments de la politique économique - intérieure et extérieure - peuvent, doivent, plus qu'auparavant être mis au service de la politique de coopération pour le développement. Inversément, celle-ci peut, doit le cas échéant, poursuivre aussi des objectifs qui appartiennent en propre à la politique économique. Mais au-delà de ces interférences, la politique de coopération pour le développement, même après la "crise du pétrole" et la récession, conserve son identité, ses fins, ses moyens, dans le cadre de notre politique extérieure, Je me suis efforcé d'en faire, bien sommairement, la démonstration.